



### Le mot du maire

Chers administrés, chers amis,  
Cette année qui se termine a encore, malheureusement, vu partir certains de nos concitoyens et nous avons évidemment une pensée pour eux et leur famille.

Nous pensons aussi à ceux qui souffrent et qui sont dans le besoin et nous souhaitons que l'année 2015 voit un peu plus de soleil rentrer dans chaque maison et apporte à tous plus de paix, de santé et de sérénité.

La Corse n'étant pas épargnée par la crise financière, économique et sociale, les collectivités locales subissent de plein fouet le désengagement de l'état, entraînant le gel des dotations et un transfert de compétences sans contrepartie financière. Lorsque les moyens sont modestes, la tâche est délicate. Une gestion de plus en plus rigoureuse s'impose donc à notre commune. Pour faire face à cette situation, certains réajustements seront désormais nécessaires.

Je voudrais toutefois vous rassurer : la municipalité s'est engagée dans une politique de réalisation de certains projets, notamment des projets structurants (eau, assainissement, voirie) afin de construire un avenir meilleur pour chacun d'entre nous. Cependant, certaines opérations feront l'objet de fractionnement.

Comme vous le constatez, les travaux avancent malgré tout et nous continuerons de travailler sans bruit et de façon efficace, contribuant à l'amélioration de notre cadre de vie.

### Infos pratiques

#### Mairie

Tél. 04 95 74 61 82  
Fax 04 95 74 66 20  
[mairie.sollacaro@wanadoo.fr](mailto:mairie.sollacaro@wanadoo.fr)

Du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30  
13h30 à 16h30

Site Internet :  
[www.mairie-sollacaro.com](http://www.mairie-sollacaro.com)

#### Agence postale

Tél. 04 95 24 77 80

Du lundi au vendredi  
8h30 à 12h00

#### ADMR

Tél. 04 95 24 38 95



### Halte aux comportements inciviques !

Cet endroit est un espace de tri. Le dépôt de gravats et d'objets encombrants est interdit et passible d'une amende. Ces dépôts provoquent des nuisances et polluent le sol.



En route pour  
la déchetterie !

**BRAVO !**

Je peux également appeler la mairie pour connaître la date d'enlèvement des encombrants.

Déchetterie MOCA :  
Ouverte de 8h à 12h  
sauf mardi et dimanche.

Le conseil municipal s'est réuni les :

- 20 JUIN 2014
- 5 SEPTEMBRE 2014
- 14 NOVEMBRE 2014

## Résumé de ces séances

### L'ordre du jour du 20 juin

#### L'Arrêté portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire

Il est donné délégation, sous la responsabilité du Maire, à

- Dominique BARTOLI, 1er adjoint pour l'organisation des services, la mise en œuvre de toutes décisions et la signature de tous les engagements concernant les bâtiments et les équipements communaux et la voirie communale.

- Rose Marie CESARI pour l'organisation des services, la mise en œuvre de toutes les décisions et la signature de tous engagements concernant l'eau, l'assainissement, les fournitures courantes et les travaux et les petites réparations nécessaires.

Les délégations sont attribuées et appliquées sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

#### Demande de financement pour la réalisation du diagnostic et du schéma directeur

Dans le cadre du projet d'amélioration de l'assainissement communal, le Maire informe qu'il faut réaliser une étude de diagnostic des installations de la commune. Cette étude a été estimée à 35 760 € TTC financés à 80% du HT par l'agence de l'eau, la CTC, et le Département de la Corse du Sud, le reste restant à la charge de la Commune.

Le Conseil approuve la proposition.

### L'ordre du jour du 5 Septembre

#### L'attribution du marché pour l'aménagement des préaux

Ce marché estimé à 119 626,75 € HT, a été attribué à l'entreprise De Peretti BTP, la mieux

## LE RECYCLAGE

### La durée de vie de nos déchets dans la nature

Savez vous qu'une bouteille en verre a une durée de vie de 4000 ans, une bouteille en plastique entre 200 et 1 000 ans, un sac en plastique de 400 ans, un mégot de cigarette entre 2 et 5 ans, une boîte en alu entre 200 et 500 ans, un pneu entre 500 et 1 000 ans.

### Recycler

Recycler c'est préserver nos ressources naturelles, c'est économiser de l'énergie.

Le recyclage limite les émissions de gaz à effet de serre, et par conséquent le réchauffement climatique.

disante (3 entreprises avaient soumissionné) pour un montant de 84 605,75 € HT, à l'unanimité.

### Travaux sur le groupe scolaire

Le conseil décide à l'unanimité d'accepter l'estimation des travaux arrêtée à 270 374 € TTC, d'accepter le plan de financement proposé à savoir : 55% du HT par la subvention du département et la commune pour le reste et de mandater son président pour mener à bonne fin la réalisation de cette opération.

### Constitution de la commission des impôts

Conformément à l'article 1650-1 du code général des impôts, les contribuables désignés comme commissaires titulaires sont :

BARTOLI Dominique, BUCAI Bernard, LANGIANNI Marie-Paule, CESARI Blanche, GERMAIN Antoinette, CESARI Rose Marie.

et comme commissaires suppléants : FARELLACCI Dominique, NICOLAI Yves, NGUYEN VAN HOAN Marianne, ANDREANI Lucie, SECONDI Marie Paule, CASANOVA Elisabeth.

### Contrat de maintenance de l'éclairage public

Il conviendrait d'établir un diagnostic global permettant de connaître les travaux et les coûts de réhabilitation.

### Demande de subvention du Valinco Taravo Team

Le Conseil se prononce favorablement, à l'unanimité pour allouer une subvention de 500 € dans le cadre de l'organisation de l'enduro VTT du 9 novembre 2014.

### Questions diverses

Dans le cadre des activités périscolaires, Marie-Paule LANGIANNI se propose d'intervenir pour enseigner la langue corse à l'école, le vendredi après-midi pour un groupe de 9 enfants au maximum.



Sollacaro a répondu présent à la demande du Valinco Taravu Team en apportant les garanties nécessaires pour l'organisation : 110 pilotes au départ pour une compétition haut de gamme. Beaucoup de monde pour les applaudir. La remise des prix a eu lieu à Filitosa.



Dans le cadre de l'activité Langue corse animée par Marie-Paule LANGIANNI, les enfants ont été préparés pour fêter Sant Andria !

Pringatula

Aio,Aio semu i Sant'Andria

O via, O via Sant'Andria

Andeti à u cassitonu

à pidda u canistronu

Andeti à u cassitteddu

à piddà u canistreddu

Andeti ancu in carciaredda

à dà manu à u carateddu

E po feti bon caminu

à buscaci un pocu di vinu

Pour que nous soyons tous prêts l'année prochaine !

Concernant le service de garderie, l'agent qui assurait ce service ne peut plus l'assurer. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la continuité de ce service et donne mandat au Maire pour finaliser la procédure de recrutement.

### L'ordre du jour du 14 novembre

#### Recherche de financement pour la station d'épuration

Compte tenu de l'état général de la station d'épuration, le Maire présente une étude réalisée par le bureau Pozzo Di Borgo. Le coût estimé est de 103 600 € pour cette réhabilitation.

Le financement pourrait se faire ainsi : 83% par l'Etat, l'Agence de l'Eau, la CTC et le Département de la Corse du sud et le reste à la charge de la Commune.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la demande de financement.

#### Murs à l'entrée de la piste de Tabio et du presbytère à Calvèse

Le Maire rappelle la nécessité de reprendre le mur à l'entrée de la piste de Tabio d'autant plus que cette opération permettrait un élargissement de la voie, ainsi que le mur du presbytère de Calvese qui menace de s'effondrer.

Le devis estimatif réalisé par le bureau CETAVIA se chiffre à 84 320,65 € TTC.

Le plan de financement serait le suivant : 55% du montant HT par le département et le reste par la Commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### Charte de la langue Corse

Cette charte vise à mobiliser tous les acteurs de la société en faveur de la langue corse. Elle permettra de favoriser le bilinguisme par différentes mesures concrètes. La Commune vise la certification au niveau 1 et s'engage à réaliser les actions suivantes dans un délai de 3



ans :

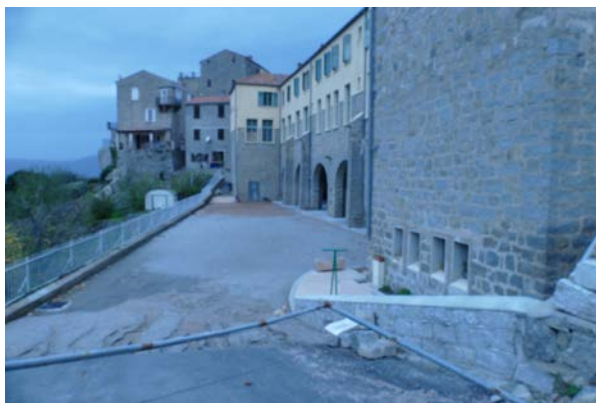
- Cartons d'invitation bilingues pour toutes les manifestations organisées
- Mise en ligne d'une version corse sur le site Internet

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les termes proposés de la délibération.

#### Dans les questions diverses : le cimetière communal

Afin de rationaliser les places, le conseil municipal se propose de réfléchir sur une nouvelle organisation des emplacements et concessions et sur leur mode d'attribution, dans la mesure où le nombre de places diminue considérablement.

**Le prochain conseil municipal se réunira le 19 décembre et portera sur l'orientation des programmes d'investissement 2015.**



Les travaux concernant l'aménagement d'un parking sous les préaux, confiés à l'entreprise DE PERETTI pour un montant de 93 066,53 € TTC, sont en bonne voie et pourraient être terminés début janvier.

L'aménagement de la descente Pastini à Calvese, réalisé par l'entreprise BASI BTP pour un montant de 138 056,18 € TTC est terminé. Il permettra ainsi un accès plus facile à ce quartier.



Avant



Après

#### **Les ballons de l'espoir dans notre ciel...**

Belle participation au Téléthon pour lequel nous avons récolté 500 €.

Un grand merci à tous !



## L'agence postale



L'inauguration a eu lieu le mardi 21 octobre en présence de plusieurs élus et personnel de la Poste des communes voisines et de nombreux administrés.

Ce partenariat a réussi à combiner 2 positions qui auraient pu au départ être antagonistes :

- d'un coté la Poste dont le principal souci est la rentabilité

- de l'autre, la municipalité pour qui la principale préoccupation reste le maintien du service public et des services de proximité sur la commune.

Une convention de 9 ans renouvelable offre un cadre juridique sûr et pérenne et un financement assurés.

Les travaux qui s'élèvent à 80000 euros, financés à hauteur de 55% par la CG2A et par la Poste pour un montant de 16 500 €, ont permis la création, outre du bureau de poste proprement dit, d'un point d'accès Multimédia ouvert au public et d'un espace réservé au fonctionnement du CCAS. Concrètement, l'agence postale communale est gérée par du personnel communal et est ouverte tous les matins de 8h30 à 12h du lundi au vendredi inclus. Côté poste, celle-ci verse selon les termes de la convention une participation financière de 1 122€ par mois à la Commune.

L'APC ne doit pas être vue comme une dégradation de l'offre de service mais au contraire comme une amélioration de ces services.

### Le site Internet

[www.mairie-sollacaro.com](http://www.mairie-sollacaro.com)

est opérationnel. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes. Vous y trouverez toutes les informations utiles.

Vous aurez la possibilité de vous exprimer en nous faisant part de vos idées et remarques que nous lirons avec attention.



### Urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface, de percer ou agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous serez en infraction.

Adressez-vous à votre Mairie pour avoir tous les renseignements nécessaires.



Merci au groupe musical MUSICOSUD qui nous a fait passer un agréable moment. Pour clôturer ce dimanche, le pot de l'amitié était offert par la mairie et le CCAS.



Au-delà de ces rencontres conviviales, nous vous rappelons que le CCAS est là pour vous aider dans les démarches administratives (dossier retraite, démarches sociales diverses ou tout simplement vous soutenir).

Nous vous proposons de renouveler une rencontre pour partager la galette des rois mi-janvier.

L'ADMR, service de proximité, facilite votre quotidien avec un service d'aide ménagère et un service de soins assurés par du personnel compétent à domicile.



### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Afin de perpétuer notre devoir de mémoire, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au Monument aux morts où une gerbe a été déposée.

Elus, enfants et habitants, venus nombreux, ont rendu hommage à tous ceux qui sont morts aux combats.

Jean-Jacques Bartoli a ensuite convié la population à un vin d'honneur dans la salle de la Mairie où l'on pouvait découvrir une exposition sur la Grande Guerre regroupant, entre autres, des documents et des photos retraçant la vie des soldats.





## Bibliothèque

Au programme pour l'instant :  
- un film enfant par mois  
- l'atelier "Printemps des poètes"  
en mars

Le cinéma adulte est en cours de programmation.

Les informations seront données sur le site de la commune :  
[www.mairie-sollacaro.com](http://www.mairie-sollacaro.com)

L'association AVVENE E TRADIZIONI organisera un loto fin janvier.

En projet : Le salon de l'agriculture fin février.



*Boni Festi di Natali  
paci e saluta à tutti*

## STEDDI DI NATALE

STEDDA LUCCICANTI  
INSSU IN U CILENTI  
VENI IND'E ME  
PA FA MI PIACE  
TI VODDU QUI VICINU  
ANNANTU O ME PINO

### A Rifredda

Si manghjarìa ancu in capu à un tignosu !



Couper en morceaux le foie, les poumons et le cœur.

Enfiler les sur le « broccu ».

Entourer cette brochette avec la crépine (u velu).

Nouer le boyaux en haut de la brochette de manière à avoir 2 fils.

Tresser ceux-ci en les croisant sur la brochette sans trop serrer.

Placer « u broccu » au dessus des braises, pas trop près ; la cuisson devrait durer 2 ou 3 heures.

Arroser souvent l'ensemble avec « a salamoghja ».